SENSIBILISER LES SALARIÉS ET ENCADRANTS AU **TRAVAIL POSTÉ OU DE NUIT**

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

Je suis concerné si...

- mes salariés se plaignent de troubles du sommeil.
- je sais qu'il y a des postes exposés aux horaires atypiques.
- je souhaite sensibiliser mes salariés sur les horaires atypiques dans ma démarche d'amélioration des conditions de travail.

OBJECTIFS

- sensibiliser les salariés aux risques liés au travail de nuit, posté, de week-end etc. ;
- préserver la santé physique et mentale des salariés ;
- réduire le risque d'accident du travail et de trajet.

DÉROULÉ DE L'INTERVENTION

- définir « les horaires atypiques » : travail de nuit et travail posté ;
- se situer par rapport au contexte réglementaire.
- identifier les facteurs de risques en horaires atypiques ;
- prévenir les effets sur la santé :
  - recommandations sur le sommeil, la nutrition et les psychotropes,
  - intérêt de maintenir une activité physique régulière.

PUBLIC

- tous les salariés exposés en travail posté ou de nuit.

DURÉE

- 1 heure à 1 heure 30.

INTERVENANTS

- Assistant en Santé Sécurité au Travail
- Technicien Hygiène Sécurité
- Ingénieur Hygiène Sécurité
- Infirmier en santé au travail

SENSIBILISER LES SALARIÉS ET ENCADRANTS AU **TRAVAIL POSTÉ OU DE NUIT**